

DROCOURT

Foire à tout

Organisé par le Comité des Fêtes de Drocourt

Dimanche 9 juin 2013

Rue du Bout aux Moines

Prix du mètre linéaire (uniquement sans véhicules)

4€

Si vous souhaitez exposer, merci de retenir votre emplacement en retournant ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Drocourt), de la photocopie recto/verso de votre carte d'identité ou de votre passeport.


Si votre dossier est complet et nous parvient avant le 1^{er} juin 2013, une confirmation d'inscription vous parviendra par mail ou par téléphone.
(De préférence la communication se fera par voie électronique)

**LES DEMANDES INCOMPLETES, OU SANS LEUR REGLEMENT,
NE SERONT PAS PRISE EN COMPTE.**

Renseignements
cdf.drocourt@gmail.com

06 64 36 21 10
06 28 28 59 37

**Comité des fêtes de Drocourt
Mairie de Drocourt
1 rue du Gué
78 440 DROCOURT**



DROCOURT

Foire à tout

Organisé par le Comité des Fêtes de Drocourt

Dimanche 9 juin 2013

Rue du Bout aux Moines

Prix du mètre linéaire (uniquement sans véhicules)

4€

Si vous souhaitez exposer, merci de retenir votre emplacement en retournant ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Drocourt), de la photocopie recto/verso de votre carte d'identité ou de votre passeport.


Si votre dossier est complet et nous parvient avant le 1^{er} juin 2013, une confirmation d'inscription vous parviendra par mail ou par téléphone.
(De préférence la communication se fera par voie électronique)

**LES DEMANDES INCOMPLETES, OU SANS LEUR REGLEMENT,
NE SERONT PAS PRISE EN COMPTE.**

Renseignements
cdf.drocourt@gmail.com

06 64 36 21 10
06 28 28 59 37

**Comité des fêtes de Drocourt
Mairie de Drocourt
1 rue du Gué
78 440 DROCOURT**



Nom : Prénom :
Adresse :
Commune : Code Postal :
Téléphone :
Email :@.....

Nombre de mètres linéaires retenus : x 4€ = €

Avez-vous des préférences d'emplacements ?
.....

Déclare sur l'honneur :

- De ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L310-2 du code du commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R312-9 du Code Pénal)
- Avoir pris connaissance que la circulation à l'intérieur de la foire à tout est interdite de 8h00 à 18h00
- S'engager à garer son ou ses véhicules en dehors de la foire à tout
- A respecter le périmètre prévu de son emplacement
- S'engager à ne pas vendre de nourriture, pâtisseries, friandises, boissons
- S'engager à ne pas vendre d'armes, d'animaux vivants, d'objets neufs
- S'engager à laisser son emplacement propre le soir, sans poubelles ni détrit

Ecrire « Lu et Approuvé », dater et signer :

Le Signature :

Inscription uniquement par courrier.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une inscription.

Les réservations non payées par avance ou incomplètes ne seront pas prise en compte.

Les exposants n'ayant pas rempli de dossier mais se présentant le matin de la foire à tout, se verront attribuer un emplacement selon les disponibilités, lorsque tous les vendeurs seront installés.

Nom : Prénom :
Adresse :
Commune : Code Postal :
Téléphone :
Email :@.....

Nombre de mètres linéaires retenus : x 4€ = €

Avez-vous des préférences d'emplacements ?
.....

Déclare sur l'honneur :

- De ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L310-2 du code du commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R312-9 du Code Pénal)
- Avoir pris connaissance que la circulation à l'intérieur de la foire à tout est interdite de 8h00 à 18h00
- S'engager à garer son ou ses véhicules en dehors de la foire à tout
- A respecter le périmètre prévu de son emplacement
- S'engager à ne pas vendre de nourriture, pâtisseries, friandises, boissons
- S'engager à ne pas vendre d'armes, d'animaux vivants, d'objets neufs
- S'engager à laisser son emplacement propre le soir, sans poubelles ni détrit

Ecrire « Lu et Approuvé », dater et signer :

Le Signature :

Inscription uniquement par courrier.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une inscription.

Les réservations non payées par avance ou incomplètes ne seront pas prise en compte.

Les exposants n'ayant pas rempli de dossier mais se présentant le matin de la foire à tout, se verront attribuer un emplacement selon les disponibilités, lorsque tous les vendeurs seront installés.